

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL99

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« cette procédure »

les mots :

« la procédure prévue à l'article 696-114 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.